

1654 Juni 10., Schwyz

A

SCHREIBEN VON [WOLFGANG DIETRICH THEODOR] REDING AN GARDEHPTM.
[HEINRICH II.] ZURLÄUBEN, "EN RUE ST. MARTIN ALLA VILLE
DE BRUXELLES A PARIS OU EN COURT"

Sein Schreiben vom 19. Mai habe er mitsamt "*le Conte que vous avez Arreste en mon nom avec Monsieur Varin*" erhalten. Er möchte ihm für seine Mühewaltung bestens danken. "*[Je me remets] a mes precedentes de ce qui s'est passe pour le Renouvellement de L'alliance & les Malheurs qui Me sont survenu pour avoir voulu pousser L'affaire a son but, avec les Mains Vides & sans argent Comme Monsieur L'ambassadeur [Jean De la Barde] Le pretent fere, ne me pouvant Jmaginer que de la sorte qu'ill L'a commencé & poursuit ill en puisse venir a bout au Moins dans noz Cantons [im spez. wohl Schwyz und Zug gemeint]; quant alla charge Vacante [gemeint die durch das Ableben von Melchior Hässi freigewordene Stelle eines Gardeobersten, auf die u.a. auch Reding spekulierte,] Je Crois que Messieurs les Ministres seront bien aises de la tenir en surseance tant qu'ilz pourront, & d'avoir Le pretexte de L'alliance non faite, Je suis en volonte d'aller voir mon dit Seigneur, pour Consulter avec Luy ce que J'auray affaire [à faire] dans ceste disgrace ... Voyant bien que nos Gens ne sont pas d'avis que le Rapell de ma Compagnie se mette en execution pourveu que ... L'ambassadeur s'accommode en quelque fasson, sans quoy ill faudra passer Le paz & boire ce Calice. Je n'ay pas encore L'avis de ... Monsieur Allenet pour la Reception des 3614 L que luy avez envoyé, pour les Mois de feburier [16]52 & Juin 1653. Mon enseigne m'a escrit de Roane [Roanne] du 12 May 1654. sur son depart per eau ne douttant pas qu'ill sera arrive a bon part [?] & desormais a paris & peutlestre plus Loin si vostre depart pour Reins [Reims?] a esté si prompte que vous me mandez, estant bien en paine de scavoir son arrivee & sa Reception, tant pour La monstre & Recreue que du Reste, & sans un Mall de hanche dont Je ne suis point encore delifure J'aurois deia esté a solleure pour prendre quelque Resolution. Quant alla Monstre de feburier que vous avez delifuré a Mon enseigne, J'en suis Content"; was ihm jedoch Sorgen bereite, sei die Frage, wen er während seiner, Zurlaubens, Abwesenheit mit seinen Geschäften betrauen könnte. "*si on payait Reglement Comme au temps Jaditz, qu'on nous portait les Monstres en quell Lieu que Regiment fust,**

Je ne pourrais fere aultrement que de les Recommender a Celuy qui Commande La Compagnie & vous prierey vouloir (?) avoir L'oeill affin que tout alla bien, si vous estiez ensemble; cela ne se fesant point, ainsi que ie le Creins, Jll faudra per necessité que J'aye quelqu'un a paris M'assurant que vous aurez aussi choisi quelqu'un qui aye soin des vostres dont Je vous prie de me donner advis per le passe J'en avois charge Monsieur [Barthélemy] Roland mais Comme a present ill m'a mande qu'ill se donnait du Repoz a Cause de son ...age, sans se mesler plus d'affaires, Je suis en paine, & ne scay a qui m'adresser vous priant quan[d] plustost ill vous plese de m'en mander vostre Advis auquell Je remetz toute ma Confiance, cependant Je vous prie de vouloir recommander Le tout au Tresorier qui nous paye en attendant que sur Vostre Advis Je puisse prendre ma Resolution La ou Je me pourray pourvoir, puisqu'au baz de vostre Lettre Vous me le mandez & desirez."

Mit dem Wunsche, die alte überkommene Freundschaft auch weiterhin pflegen zu können, schliesst der Brief.

Original, in franz. Sprache, mit zerstörtem Siegel
AH 39, 19-20

9

1654 Juni 3., Schwyz

A

SCHREIBEN VON [WOLFGANG DIETRICH THEODOR] REDING [AN HEINRICH II. ZURLAUBEN]

"J'ay un extreme Regret de voir toutes choses dans L'incertitude tant en france qu'en ce pais & me semble que Messieurs les ministres de part & d'aultre sont d'accords car ill semble que Monsieur nostre Ambassadeur [Jean De la Barde] soit trop entici [entiché?] dans ses opinions qui a empeché Jusques a present, & empechera qu'on puisse bien venir a bout de se qu'ill pretent, sans en vouloir ceder en La moindre chose avec cela ill veut persuader Le monde sans argent, qui pourtant faict tout dans le monde, & s'ill suivait le train dez Ambassadeurs Jaditz qui donnoient les pentions & distributions sans rien demander, & quant ill estoit question de quoy que ce soit, ill le demandoient quant ill estoit temps de payer La pention annuelle, & obtenoient sans contredit tout ce qu'ils desiroient, aussi seroit ill encore a present.